



Programme du concours Invest de Vivid Money

REMARQUE IMPORTANTE : un tirage au sort est organisé dans le cadre de ce Programme. L'obtention d'un prix n'est donc pas garantie.

Conditions préalables :

- Chaque client privé titulaire d'un compte Vivid Money actif (un « **Client éligible** ») pendant toute la période du Programme peut participer au programme de concours Vivid Invest organisé en Union européenne (le « **Programme** »).
- Pour participer au Programme, les Clients éligibles doivent :
 - commenter la publication Instagram correspondante, partager leur lien de parrainage personnel Vivid et taguer deux utilisateurs d'Instagram ; **ou**
 - retweeter la publication Twitter correspondante avec leur lien de parrainage personnel Vivid.
- Les gagnants sur Instagram et Twitter seront désignés au hasard par Vivid Money le 29 juin 2021 dans le cadre d'un tirage au sort.
- En participant, les Clients éligibles acceptent d'être contactés par Vivid Money par message privé sur Twitter ou Instagram pour que cette dernière les informe qu'ils ont gagné.
- La participation au Programme est gratuite.
- L'ouverture d'un compte Vivid Prime n'augmente pas les chances de gagner.

Admissibilité à la participation :

- Les Clients éligibles doivent avoir atteint l'âge de la majorité légale (18 ans ou plus) et résider dans l'un des pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie ou Slovénie.
- Les salariés de Vivid Money ne sont pas autorisés à participer au Programme.
- Un Client éligible ne peut gagner qu'une seule fois. Le fait de commenter et/ou de retweeter à plusieurs reprises pendant la période du Programme n'augmente pas les chances de gagner.
- La participation ne sera prise en compte que sur une seule plateforme de réseaux sociaux, c'est-à-dire soit Instagram, soit Twitter. Les participations multiples ne seront pas prises en compte.
- Vivid Money se réserve le droit discrétionnaire de disqualifier et d'exclure tout Client éligible soupçonné d'enfreindre les conditions du Programme, ou dont le comportement est contraire au droit en vigueur, aux bonnes pratiques ou à l'ordre public. Le cas échéant, les Clients éligibles exclus ne pourront pas être désignés gagnants.

- Les Clients éligibles ayant eu recours à des aides non autorisées ou à d'autres types de manipulation pour obtenir un avantage quelconque seront également exclus. Le cas échéant, les cadeaux pourront aussi faire l'objet d'annulations et de rappels si nécessaire.

Période du Programme :

- Le Programme est organisé du 21 juin 2021 à 13h00 CET au 27 juin 2021 à 17h00 CET.
- Les participations effectuées hors de cette période ne seront pas prises en compte.

Prix :

- Le prix se compose de récompenses en actions d'un montant variable :
 - 20 gagnants remporteront 50 euros de récompense en actions.
 - 10 gagnants remporteront 100 euros de récompense en actions.
 - 4 gagnants remporteront 500 euros de récompense en actions.
- Le prix sera transféré dans la Pocket Gains & Actions des gagnants. Il sera lié à une action choisie au hasard par Vivid Money. Le prix sera utilisable une fois transféré dans la Pocket Gains & Actions.
- Le prix est incessible.
- En cas de refus du prix ou des conditions du Programme par un Client éligible, le prix ne sera pas remis à ce dernier.

Annonce des gagnants :

- L'annonce des gagnants interviendra le 29 juin 2021. Elle prendra la forme d'une mise à jour sur Instagram et Twitter de la publication originale relative au Programme.
- Dans un souci de transparence vis-à-vis des autres Clients éligibles, Vivid Money publiera les noms d'utilisateur des gagnants sur les plateformes respectives.
- Les gagnants seront contactés par message privé sur Twitter ou Instagram dans les 48 heures suivant la fin du Programme. Pour faciliter la remise du prix, les gagnants devront communiquer à Vivid Money leurs nom et adresse postale, leur adresse électronique et leur lien de parrainage Vivid Money. L'exactitude des informations personnelles transmises relève de la responsabilité des gagnants. Vos données (personnelles) seront traitées conformément aux législations en vigueur en matière de confidentialité (le RGPD).
- Pour obtenir leur prix, les gagnants devront confirmer leur acceptation du prix et des conditions générales applicables, qui seront jointes à l'e-mail qu'ils recevront, soit en répondant à la notification, soit en fournissant les informations personnelles nécessaires à la remise du prix. En acceptant les conditions générales, les gagnants consentent à l'utilisation de certaines de leurs informations personnelles dans le cadre de l'annonce publique des gagnants.
- La remise du prix interviendra dans les sept jours suivant l'annonce du nom des gagnants.

- Si le prix n'est pas accepté dans les 48 heures suivant la notification de Vivid Money, un autre gagnant sera choisi.

Promotion sur les réseaux sociaux :

- Vivid Money GmbH, société immatriculée auprès du tribunal d'instance de Berlin-Charlottenbourg sous le numéro HRB 209049 B et dont le siège social est sis Kemperplatz 1, 10785 Berlin, est l'unique organisatrice du Programme.
- Le Programme n'est en aucun cas parrainé, avalisé ou administré par Facebook, Instagram et/ou Twitter, pas plus qu'il n'est associé à ces derniers.

Remarque : les procédures juridiques étant exclues, il n'existe aucun droit à recevoir un prix.